

## ABONNEMENT

**Saumur**  
Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

## Poste

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 SEPTEMBRE

## APRÈS BOIRE

Je ne sais rien de plus amusant que d'entendre les libérateurs, ou soi-disant tels, faire ouvertement profession d'hostilité aux idées les plus élémentaires de liberté individuelle. A cet égard, il ne se passe guère de mois, je pourrais dire de semaine ou de jour, que les républicains ne nous procurent des divertissements réels.

J'ai oublié de vous raconter celui que nous a offert il y a quelques jours le Conseil général de Saône-et-Loire, mais je veux réparer aujourd'hui cette omission.

Comme le vin de Bordeaux, et plus encore peut-être, le petit vin de Mâcon a le don de monter les têtes et de surchauffer les esprits; les citoyens conseillers généraux, se trouvant en verve, résolurent de marquer leur session par quelque chose d'aussi corsé que le Givry ou le Mercurey.

Aussi ces braves amis de la bouteille ne se sentirent-ils plus de joie en écoutant un des leurs, le citoyen Simyan, leur développant, après boire, une idée mirobolante qui lui poussait.

Pour dire toute la vérité, M. Simyan n'inventait pas grand-chose. Il se contentait d'appliquer, dans un ordre spécial, une théorie émise autrefois dans une proposition parlementaire, et dont l'auteur, un avocat doublé d'un professeur de tactique financière, navigue actuellement dans les grandes eaux gouvernementales.

Le personnage en question voulait que les jeunes gens élevés ailleurs que dans les lycées ou collèges universitaires ne puissent être admis à concourir aux écoles et soient déclarés impropres à exercer des emplois publics.

Plus d'ingénieurs, plus de soldats ni de marins, plus même de receveurs de l'enregistrement ou de simples rats de cave, s'ils n'ont pas reçu l'instruction laïque, c'est-à-dire l'instruction sans Dieu.

Le bon sens public a fait justice de pareilles incohérences et l'auteur du projet n'a réussi qu'à faire hausser les épaules à ses propres amis.

Le citoyen Simyan, lui, n'avait point partagé le sentiment général; son radicalisme s'était exalté à l'idée en question et il s'était promis d'en tirer parti.

A force de la mûrir, et la cervelle fortement surexcitée par les agapes journalières de la session du Conseil général, il accoucha un beau matin d'une motion qui fait l'admiration de tous les bousingots.

Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que ce M. Simyan, que je soupçonne d'être un joyeux fumiste, eutrainna avec lui la majorité de ses collègues, y compris un ex-ministre du nom de Sarrien, qu'on s'accorde pourtant à ne pas traiter d'imbécile.

Quoi qu'il en soit, le Conseil général de Saône-et-Loire a émis le vœu que tous les fonctionnaires de l'Etat fussent désormais « tenus » de faire élever leurs enfants dans les écoles de l'Etat.

Je ne sais pas ce que vous en dites, mais il me semble qu'après celle-là il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Dès l'instant que vous occupez un emploi public quelconque, vous êtes, par cela même, mis hors la loi. Nos codes ont beau inscrire dans leur texte la liberté d'enseignement, ceci n'est point fait pour vous. Vous n'avez pas le droit de choisir pour vos enfants d'autres maîtres que ceux de l'Université et vous êtes considérés comme des factieux et des rebelles si vous vous avisez de vouloir leur apprendre le catéchisme.

Vraiment, il faut que le spectre clérical hante rudement les caboches républicaines pour qu'elles en arrivent à admettre de semblables inepties.

Je comprends tout comme un autre, je vous l'affirme, que l'Etat puisse exiger de ceux qu'il paie une attitude correcte et qu'il réprime chez eux les manifestations d'hostilité contre les actes du gouvernement.

Je vais plus loin, j'ajoute que l'Etat a le devoir de se faire respecter par ses agents et je le blâmerais tout le premier s'il tolérait aujourd'hui une révolte de leur part contre les institutions républicaines. Vous voyez que je parle net.

Mais, quand le diable y serait, comment voir une attaque contre la République dans le fait que j'envoie mes enfants dans des établissements autres que ceux dirigés par l'Etat?

D'abord, je ferai observer aux conseillers généraux de Saône-et-Loire, comme aux journaux qui applaudissent à leurs excentricités, qu'ils se fourrent, ainsi qu'on dit vulgairement, le doigt dans l'œil.

En voulant atteindre les établissements congréganistes, ils menacent également des maîtres qui n'ont, que je sache, rien de clérical.

La preuve, c'est que les radicaux de la Chambre n'hésitent pas à venir en aide à quelques-uns d'entre eux qui sont actuellement dans la panade. J'ai cité l'école Monge et le collège Saiote-Barbe qu'aujourd'hui l'Etat subventionne, précisément parce qu'on y donne l'enseignement sans Dieu, si cher à nos majoritaires.

A force de parler, on dit des bêtises; à force de voir des cléricaux partout, on finit par bassiner les gens les moins disposés à fréquenter les églises.

C'est le seul résultat qu'obtiendra le vœu du Conseil général de Saône-et-Loire. En dépit de l'approbation des feuilles où l'on mange du curé tous les matins, l'opinion publique a déjà fait justice de ces fantaisies de libre-penseurs en goguette.

Quelque bonne volonté qu'on puisse y mettre, on ne voit pas bien l'Etat créant, pour ses agents, une obligation légale dans les choses du domaine de la conscience. Ainsi que l'a fait très justement remarquer un de mes confrères, dont le républicanisme n'est pourtant pas suspect, une fois dans cette voie, pourquoi ne pas imposer au fonctionnaire tel ou tel journal dont il devrait faire sa pâture quotidienne?

J'entends dire autour de moi que des incidents comme ceux du Conseil général de Saône-et-Loire sont profondément tristes. Je

me contente, pour ma part, de les trouver grotesques et j'avoue qu'ils me mettent passablement en joie.

Quand on en arrive à de pareilles exagérations, c'est qu'on est malade et qu'on se sent perdu. Celui-là seul qui se sait atteint d'une affection incurable a recours aux empiriques et aux remèdes idiots.

Il serait à souhaiter que les ministres prennent au sérieux le vœu émis après boire par M. Simyan et ses amis, ce serait un bon indice de dégringolade.

Malheureusement, on n'en est pas encore là!

MAURICE MARCK.

## INFORMATIONS

## LA FÉDÉRATION RÉVOLUTIONNAIRE

Le gouvernement républicain s'était opposé, dès le début, à l'organisation illégale du Congrès des communes socialistes. Sa fermeté a faibli. Quarante-neuf communes ont répondu à la convocation du Conseil municipal de Saint-Ouen et le Congrès s'est ouvert, malgré l'interdiction du ministre de l'intérieur qui n'a point su faire respecter sa volonté et la loi. L'article 72 de la loi municipale du 5 avril 1884 interdit, en effet, formellement aux Conseils municipaux « de se mettre en communication avec un ou plusieurs Conseils municipaux » ainsi que de publier des proclamations ou adresses ou d'émettre des vœux politiques.

On a bien consenti, toutefois, à tourner la loi, afin d'adoucir la pilule qu'on faisait avaler au gouvernement. Les conseillers municipaux assistent au Congrès à titre personnel, bien qu'ils soient munis de pouvoirs et qu'on vérifie leur mandat.

Le Congrès s'est donc moqué à l'aise du gouvernement, et, pour bien marquer l'esprit qui l'anime, il a commencé par affirmer sa solidarité avec les grévistes de Carmaux, les félicitant par télégramme de leur énergie « à résister à leurs oppresseurs politiques et sociaux ».

Ce Congrès, dès sa première séance, joue au petit parlement: il supprime le budget des cultes, les sinécures et les gros appointements, les héritages et successions jusqu'au deuxième degré. Il vote la suppression des octrois et l'impôt progressif sur le capital et le revenu.

Par la faiblesse du gouvernement, voici les municipalités autonomistes, socialistes en train de se constituer en Fédération révolutionnaire, au mépris de la loi et des pouvoirs publics!

## LES COLLECTEURS DE PARIS

On lit dans la *Liberté*:

« Dès le mois d'octobre prochain, l'administration présentera au Conseil municipal un projet tendant à obtenir, à bref délai, la fermeture des collecteurs.

» Ce serait là un événement capital qui donnerait satisfaction aux propriétaires riverains, dont les plaintes ne sont que trop justifiées.

» On sait qu'il existe trois collecteurs: le grand collecteur d'Asnières, le collecteur de la Bièvre, qui va se brancher dans celui d'As-

nières, et le collecteur du Nord, qui déverse ses eaux non loin de Saint-Denis.

» Ces trois collecteurs, de même que les collecteurs secondaires ou égouts qui aboutissent encore à la Seine seraient réunis en un seul, c'est-à-dire que leurs eaux seraient amenées dans un collecteur unique: celui d'Asnières, qui serait lui-même bouché. Donc, plus d'évacuation dans la Seine.

» A Asnières, on établirait de puissantes machines élévatoires qui refouleraient le débit du collecteur dans un nouveau collecteur à construire et qui amènerait les eaux au loin, en pleine campagne même, au delà du territoire du département de Seine-et-Oise, pour être utilisées comme engrais.

» Cette grosse opération, qui occasionnerait une dépense de plusieurs millions, serait faite, soit directement par la Ville, soit par les soins d'une Société privée.

## LA LANGUE FRANÇAISE EN RUSSIE

Voici une mesure qui va faire crier les reptiles allemands.

Sur le rapport de l'administration des postes et télégraphes de l'empire, le tzar Alexandre III vient de décider que, désormais, toutes les adresses des correspondances postales, de quelque nature qu'elles soient, à destination de l'étranger, devront être libellées en russe ou en français.

Il y a déjà trois ans, Alexandre III avait signé un rescrit en ce sens; l'immigration allemande dans les provinces occidentales de Russie avait fait apporter quelques ménagements dans l'exécution de cette mesure.

A l'avenir, l'administration russe n'assumerait plus la responsabilité des objets dont les adresses ne seraient point telles qu'il est ordonné.

Enfin il convient d'ajouter qu'une circulaire d'ordre intérieur enjoint à tous les fonctionnaires de l'empire de se familiariser sans délai avec la langue française.

## ÉTRANGER

## L'annexion de Hambourg à la Prusse

Le choléra a parfois du bon... pour la Prusse.

La ville libre de Hambourg était une épine dans l'œil des bons Prussiens.

Hambourg était d'abord le plus grand port de l'Allemagne et l'un des plus importants du monde. Avec son territoire, la ville compte 600,000 habitants et le mouvement de son commerce s'élève à 5 milliards; c'est le grand port importateur et exportateur de toute l'Allemagne.

Les Hambourgeois ont toujours eu l'esprit assez indépendant. C'est avec une certaine méfiance qu'ils se sont vus englober dans le Zollverein (en 1888 seulement) à l'exception du territoire du port libre réduit à sa plus simple expression.

Hambourg est peuplé de millionnaires et de misérables.

Les premiers se sont fait dans toute l'Allemagne une réputation méritée de gourmandise.

C'est une ville de ripailles et de « beuveries »... pour les millionnaires s'entend.

Quant aux misérables, ils le sont encore plus qu'ailleurs, et c'est pourquoi Hambourg est la citadelle du socialisme allemand.

Les trois députés qu'elle envoie au Reichstag sont socialistes et l'un d'eux est Bebel.

D'autre part, l'administration de la ville est entièrement entre les mains d'une ploutocratie égoïste qui compose le Sénat dirigeant.

C'est cette aristocratie financière qui vient de donner à la Prusse un prétexte tout trouvé pour annexer Hambourg.

A la première apparition du choléra dans cette ville, au lieu d'avouer le mal et de prendre les mesures nécessaires pour enrayer le fléau, les négociants de Hambourg ne songèrent qu'à une chose : préserver leurs intérêts commerciaux et cacher le mal le plus longtemps possible afin d'expédier tous leurs navires avec patente nette et d'éviter ainsi le retard des quarantaines.

De Hambourg, le fléau s'est répandu un peu partout et la Prusse va, paraît-il, saisir cette occasion de restreindre les libertés de la ville à leur plus simple expression en attendant de se l'incorporer définitivement.

Le Conseil fédéral de l'Empire va être saisi d'un projet qui donnera à la Prusse, outre la police sanitaire, la police et l'administration municipales.

Le Sénat n'aurait plus, et encore à titre provisoire, que l'administration financière et douanière, l'instruction publique et la justice.

Comme le mécontentement contre la négligence voulue des autorités hambourgeoises est très grand en Allemagne, il n'est pas douteux que le Conseil fédéral ne fasse bon accueil à la proposition et le choléra aura ainsi travaillé... pour le roi de Prusse.

ITALIE. — Le *Secolo* de Milan nous apporte de nouvelles preuves de la prospérité en Italie. Le fisc est obligé de procéder en masse à l'expropriation et à la vente aux enchères des maisons de gens « qui, ne pouvant pas même manger tous les jours, ne peuvent de même payer les impôts. » A Torpi, on a mis une maison en vente pour 1 fr. 80!

Toutes les fêtes qu'on pourra donner à Gênes ou ailleurs ne changeront rien à cette lugubre vérité : l'Italie meurt de faim!

PANAMA. — Le consul de France à Panama vient d'aviser le ministre des affaires étrangères que le gouvernement colombien, faisant droit à ses réclamations, avait levé toutes les mesures prises contre les provenances françaises.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 13 septembre 1892.

Après quelques jours d'hésitation il se produit un mouvement de recul à peu près gé-

ral qui devra faciliter la reprise que l'on entrevoit sur les cours du 3 0/0 après le détachement de son coupon.

Le 3 0/0 reste à 100.50 et le 4 1/2 est très ferme à 105.85.

La Rente Italienne est relativement bien tenue à 92.25 malgré les réalisations des acheteurs qui ont escompté par des achats à prime les conséquences de la réception faite à notre flotte à Gênes. L'Extérieur est en forte baisse à 64 5/16. Les Fonds Russes restent sans changement sur la veille.

La Banque de France recule à 4,035 à terme; la spéculation escompte la décroissance des bénéfices du second semestre.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 4,121. Ses immeubles rachetés par expropriation prennent tous les jours une plus grande valeur qui se traduit par un bénéfice sur les reventes.

La Banque de Paris suit les variations de la dette extérieure, elle reste à 665 fr.

La Société Générale résiste mieux que toutes les autres sociétés aux entreprises de la spéculation, elle se traite surtout au comptant, ce qui lui permet de conserver son avance à 485.50.

Le Crédit Lyonnais n'éprouve qu'une légère réaction de 808 à 806.

Les Chemins Économiques valent 430 fr.

Informations financières. — Les obligations de la Compagnie Nationale d'Électricité qui rapportent aux cours actuels 6 1/2 0/0 doivent fixer l'attention des capitalistes alors que les capitaux éprouvent des difficultés à s'employer en placement sérieux de 3 à 3 1/2 0/0.

### NOUVELLES MILITAIRES

A la suite des expériences faites il y a deux ans par un de nos régiments de cavalerie, qui avait utilisé l'imperméabilité des sacs à distribution, pour les transformer en flotteurs et construire avec eux, en quelques minutes, une passerelle très pratique pour les hommes à pied, la question avait été mise à l'étude afin de rechercher les modifications nécessaires pour pouvoir faire utiliser ce mode de passage, non seulement pour les hommes, mais aussi par les chevaux.

Modifiant la passerelle primitive et la construisant double, le 11<sup>e</sup> chasseurs vient à son tour, en un endroit où la Saône est profonde de 3 à 4 mètres, de traverser la rivière en faisant passer, d'un côté de la passerelle, les chevaux tenus en main par les cavaliers, tandis que les harnachements étaient transportés de l'autre côté.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

#### RÉPARTITION DES CLASSES

En exécution de la loi du 19 juillet 1892 qui a modifié la composition de la réserve et de l'armée territoriale, le ministre de la guerre a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain jusqu'au 31 octobre 1893, la répartition des

mentaires. Comme une désignation plus claire serait complètement inutile à notre récit, nous donnerons à nos lecteurs le plaisir de chercher quel peut être le personnage dont il est question.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de tracer l'histoire sérieuse ni même de faire la peinture superficielle du libéralisme pendant les quinze années de la Restauration.

Les naïves confidences qu'on laisse échapper les triomphateurs de 1830, ont été un enseignement suffisant pour les hommes de bonne foi, et l'on sait aujourd'hui toute la vérité sur le désintéressement des grands citoyens de cette époque, et sur le respect pour la liberté et l'indépendance nationale de cette opposition consciencieuse qui a poussé le dévouement jusqu'à ramasser le pouvoir au milieu des ruines d'une monarchie.

M. Loubert appartenait au centre gauche, et il avait été ministériel jusqu'à l'avènement du cabinet qui avait pris la direction des affaires en 1821. Plus tard il avait partagé l'enthousiasme de son parti pour les premiers actes du règne de Charles X, et il s'était montré au château le lendemain du jour où Benjamin Constant avait, dit-on, crié vive le roi! La cérémonie

contingents qui doivent le service militaire sera ainsi réglée :

Armée active : Classes 1891, 1890 et 1889.

Réserve de l'armée active : Classes 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881, 1880 et 1879.

Armée territoriale : Classes 1878, 1877, 1876, 1875, 1874 et 1873.

Réserve de l'armée territoriale : Classes 1872, 1871, 1870, 1869, 1868 et 1867.

Aux termes de cette répartition, le service du recrutement est invité à rétablir les hommes des classes 1879 et 1880 dans la réserve de l'armée active. Les hommes des classes 1873 et 1874 sont réintégrés dans l'armée territoriale.

### AVIS

Un concours sera ouvert, le 3 novembre prochain, pour l'admission au grade d'officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe du cadre auxiliaire des substances militaires.

Toutefois ce concours sera réservé aux anciens sous-officiers et aux anciens engagés conditionnels exerçant l'une des professions indiquées ci-après, à l'exclusion de toute autre : Boulanger, menuisier, minotier, boucher, éleveur ou marchand de bestiaux, négociant en grains, farines et fourrages.

Aucun concours n'aura lieu, cette année, pour l'admission dans le cadre auxiliaire et service des bureaux de l'intendance, de l'habillement et du campement.

#### METTEZ-VOUS D'ACCORD

Le *Courrier de Saumur*, rendant compte du concours du Comice agricole tenu dimanche à Vihiers, chante dans le style le plus enthousiaste le chaleureux accueil fait à M. le préfet de Maine-et-Loire par les populations agricoles réunies à cette occasion.

D'après un correspondant de la *Petite Loire*, la fête de Chacé (il s'agit de l'inauguration d'un buste de la République), absolument cordiale, a contrasté fortement avec la réception plus que tiède faite à Vihiers à M. le préfet de Maine-et-Loire.

Un grand nombre de notabilités républicaines de Vihiers et des environs, dit la même feuille, auraient cru devoir s'abstenir du banquet officiel pour se réinnier à part.

#### LES TRAMWAYS. — MILLIÈME ACCIDENT

Hier soir, vers 5 heures, sur les Ponts, M. le baron et M<sup>me</sup> la baronne Le Pelletier de Glatigny se rendaient à leur château de Salvert, quand tout à coup les deux chevaux, glissant sur les rails des tramways, s'abattirent, brisant la flèche.

M. Le Pelletier sauta vivement du coupé, et, avec beaucoup de sang-froid, se mit à la tête de ses chevaux qui s'étaient relevés et qui, affolés, ruaient, se cabraient, et bien certainement, s'ils

du sacré, blâmée par son journal, le *Constitutionnel*, l'avait un peu refroidi, et la préférence accordée à un autre manufacturier, pour une fourniture considérable de fers destinés à la marine, venait de lui montrer récemment les nouveaux dangers que couraient les libertés publiques sous un prince qui paraissait tenir aux vicieries de la royauté. Aussi n'avait-il pas hésité à répondre à l'appel de son ami, qui avait reçu sa première visite le lendemain de son arrivée à Paris.

Déjà plusieurs conférences avaient eu lieu, et M. Loubert s'était lié, vis-à-vis de ses collègues, par la promesse de contribuer, par ses votes, au renversement qu'ils devaient tenter avec leur éloquence. On ne lui proposait pas de place dans la nouvelle administration qu'on voulait former, parce qu'on connaissait les grands intérêts dans lesquels il était engagé; mais on flattait son patriotisme en lui laissant entrevoir que les produits de ses vastes établissements, appliqués à la marine et au matériel de l'armée de terre, pourraient aider puissamment à la prospérité de l'État et à la grandeur de la nation. Ces insinuations étaient même devenues des promesses lors d'une conversation que nous allons rapporter.

Il n'avaient été maintenus, auraient pris le mors aux dents et de nouveaux accidents auraient pu se produire.

Pendant ce temps, M<sup>me</sup> Le Pelletier était heureusement descendue du coupé.

Au bout d'une heure seulement, la voiture réparée, M. et M<sup>me</sup> Le Pelletier ont regagné Salvert.

Quand donc ces tramways disparaîtront-ils? Il nous semble qu'un des premiers devoirs de l'autorité était de prendre une mesure radicale, réclamée par toute la population.

#### VOLEUR VOLE

La semaine dernière, M. Bessonneau, de Saumur, propriétaire d'un jardin à la Croix-Verte, se rendit à cette campagne et fut désagréablement surpris, en arrivant, de constater qu'on lui avait volé une notable quantité de fruits : poires, raisins, etc.

Il se mit à faire des recherches pour voir s'il ne trouverait pas quelque indice qui pourrait le mettre sur la trace du voleur. Quelle fut sa surprise, en arrivant au bout d'une allée, de voir, au beau milieu, une montre avec sa chaîne que le voleur avait probablement perdue en s'en allant.

L'objet vaut certainement plus que les poires et les raisins dérobés, aussi M. Bessonneau tient-il la montre et la chaîne à la disposition de son propriétaire, qui devra lui rembourser la valeur soustraite.

Nous croyons qu'il attendra longtemps.

#### BATEAU VOLÉ

A la fin de cette même semaine, M. Driane, pêcheur à Saumur, est venu déclarer au bureau de police que son bateau de pêcheur avait disparu avec les engins de pêche qu'il contenait.

La gendarmerie, saisie de la plainte, a fait des recherches et a trouvé le bateau abandonné à Saint-Martin-de-la-Place.

Naturellement le voleur, resté inconnu, avait enlevé certains engins faciles à faire disparaître; mais c'est compromettant et on ne désespère pas de le pincer d'ici peu.

#### SERVICE DE HUITAINE

Un service funèbre sera célébré lundi 19 septembre, à 10 heures du matin, dans l'église de Nantilly, pour le repos de l'âme de M. André Guillemet, décédé le 10 septembre 1892.

De nombreuses lettres de faire part n'étant pas parvenues à leur adresse, les amis et connaissances des familles Guillemet et Roué qui n'auraient pas reçu de lettre, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation.

#### UN MARIAGE

On lit dans le *Petit Courrier* d'Angers :

« Samedi a été célébré, en l'église Notre-Dame d'Angers, le mariage de M. Gaëtan du Chêne avec M<sup>lle</sup> Thérèse Grignon.

Il ne me convient pas plus qu'à vous, mon cher Loubert, lui disait l'homme influent qui l'avait mandé à Paris, de renverser ou même d'ébranler le trône des Bourbons. Que voulons-nous, vous, moi et nos amis? que le roi se résigne de bonne grâce à la glorieuse inaction des monarques constitutionnels, et qu'il confie à des mains pures la direction des affaires. Le cas échéant, je serai inévitablement appelé, quoique je ne l'ambitionne pas, à faire partie de son conseil et, puisque vos nombreuses occupations ne vous condamnent pas à avoir la même crainte, vous me permettrez de vous dire qu'il me sera doux et facile de vous faire participer à notre œuvre de régénération en réclamant votre concours comme industriel. Nos ports, nos arsenaux, notre marine sont en souffrance par suite de l'incurie et de l'égoïsme de l'administration actuelle : il ne sera pas indifférent pour celle qui doit lui succéder et qui veut réparer ses fautes, de pouvoir s'adresser à un homme aussi intègre et aussi actif que vous. Votre désintéressement est grand, nul ne le sait mieux que moi; mais votre patriotisme est immense et je compte sur lui. Vous viendrez, j'espère, à notre réunion de ce soir?

Ce serait faire injure à l'intelligence de nos

## SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

VIII

Le brusque départ de M. Loubert pour Paris avait été motivé par la réception qu'on va lire.

« Nos amis, mon cher Loubert, me chargent de vous dire qu'ils voudraient que vos affaires particulières vous conduisissent à Paris en ce moment. Les espérances que le nouveau règne avait fait concevoir aux défenseurs de la liberté et de la monarchie constitutionnelle ne se sont pas réalisées, et nous voudrions dès à présent nous entendre sur le plan de campagne de la prochaine session. Tout à vous, mon cher Loubert. Je connais assez votre dévouement à la cause pour espérer que nous nous reverrons bientôt. »

Paris, juillet 1821... »

Ce billet portait pour toute signature une initiale qui était la première lettre d'un nom célèbre alors et depuis dans nos annales parle-

» La messe a été dite par un parent de M<sup>lle</sup> Grignon, M. l'abbé Louis Ballu, vicaire à Pouancé, et la bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. l'abbé Baudry, vicaire à Notre-Dame. Celui-ci, ami de la famille de la mariée, a, dans un langage d'une rare élévation, prononcé l'allocution d'usage; il s'est fait l'interprète très écouté des sentiments de tous, en adressant aux futurs époux ses compliments et ses souhaits de bonheur.

» Les amis des deux familles étaient venus en grand nombre leur apporter le témoignage de leur sympathie. Renonçons à les nommer et citons seulement parmi les ecclésiastiques qui avaient pris place dans le chœur: MM. les abbés Seigneret, chanoine; Teston, curé de Notre-Dame; Lefèvre, professeur à Mougazon.

» Les témoins du marié étaient MM. de la Loge et Marcel Morry; ceux de la mariée étaient MM. Georges Grignon et Léon Reuillié, ses frère et beau-frère.

» La quête a été faite par M<sup>lle</sup> Emilie Bridier avec M. Bernard du Chêne, et par M<sup>lle</sup> Charlotte du Chêne avec M. Daniel Reuillié.

» Grâce à M. Denéchau, l'excellent organiste de Notre-Dame, à M. Léon Reuillié, le beau-frère de la mariée, et à M. Vézac, qui prêtait très gracieusement son concours amical à la cérémonie, la partie musicale n'a rien laissé à désirer.

» L'*O Salutaris*, de Rousseau, pour chant et violon, le *Panis Angelicus*, de César Franck, et la *Berceuse de Jocelyn*, de Benjamin Godard, ont été exécutés avec infiniment d'art par MM. Reuillié et Vézac.

» Après la cérémonie religieuse, les nombreux amis des deux familles ont défilé à la sacristie. Nous sommes heureux de joindre nos souhaits les plus sincères à ceux, si nombreux, dont l'expression a déjà été portée aux deux époux.

Une dépêche de Marseille annonce que le paquebot *Amazon* est parti du port de cette ville avec cinq religieuses d'Angers, qui vont fonder un établissement au Turkestan.

## LES MANŒUVRES

### HUITIÈME LETTRE

La Trémouille, 11 septembre 1892.

La 18<sup>e</sup> division n'a pas lieu d'être très satisfaite de l'accueil qui lui a été fait par les habitants du Blanc. Dans l'Indre, on continue à regarder avec une méfiance mêlée d'une sorte de crainte le soldat français. Je me rappelle que, lors de mon année de volontariat, accomplie à Issoudun (Indre), j'avais remarqué ces mêmes sentiments de quasi antipathie à l'égard des soldats. Cette répugnance quasi instinctive pour l'uniforme militaire s'étendait même jusqu'au beau sexe qui s'éloignait avec une moue méprisante de tous ceux qui portaient le

lecteurs que de leur rapporter la réponse de M. Loubert. Nous nous bornerons donc à dire que l'honnête libéral était radieux en quittant la rue Neuve-du-Luxembourg où demeurait son chef de file, pour regagner son hôtel, situé au centre de vastes magasins, dans un des quartiers les plus populeux de Paris.

La satisfaction que M. Loubert avait puisée dans ses rêves dorés, fut subitement détruite par la lecture d'une lettre de sa fille qu'il venait de trouver sur son bureau. Eléonore le suppliait de hâter son retour parce qu'elle avait un urgent besoin de sa présence pour rompre définitivement son mariage avec son cousin, dont le caractère, mieux étudié par elle, pendant une intimité de quelques jours, lui inspirait des craintes et un éloignement contre lesquels sa raison et sa soumission aux volontés de son père étaient impuissantes.

Que se sera-t-il passé? pensait M. Loubert en retournant dans tous les sens la lettre de sa fille, comme s'il eût espéré y trouver autre chose que ce qu'il venait d'y voir. Ma sœur aura encore manifesté quelques-uns de ses scrupules absurdes, et Eléonore se sera crue obligée d'imiter ce qu'elle appelle son désintéressement. Sans aucun doute, je repartirai bien-

pantalon garance. Les officiers même n'échappaient point à cette sourde hostilité.

Le 10, le départ de la 18<sup>e</sup> division s'est effectué à cinq heures trois quarts du matin. On prend la route de la Trémouille, commune de l'arrondissement de Montmorillon (Vienne). La division traverse la Creuse sur un vieux pont en maçonnerie, situé au sud du Blanc. Bientôt elle a franchi les limites du département de l'Indre et entre dans le département de la Vienne.

A six heures et demie, la division fait une pause pendant laquelle trois batteries de l'artillerie de Poitiers défilent devant le 135<sup>e</sup> régiment qui est en tête de la colonne.

La 18<sup>e</sup> division se remet en marche. Elle suit un chemin longeant la voie ferrée. A huit kilomètres du Blanc, elle traverse de grands bois dont les arbres bien touffus qui bordent la route procurent à nos soldats un agréable et bienfaisant ombrage. car, déjà, la chaleur commençait à être accablante et le soleil dardait des rayons brûlants.

Au sortir des bois, se déroule une immense plaine où auront lieu les grandes manœuvres d'armées. Le terrain paraît peu fertile. Actuellement, on n'y voit que quelques champs de topinambours et quelques vignes d'assez triste aspect. De temps à autre, très espacées, apparaissent quelques maisonnettes. A remarquer aussi les longues distances qui séparent un bourg de l'autre.

A onze heures et demie, la division arrive à la Trémouille. Le 135<sup>e</sup> régiment va faire sa grand'halte dans un champ labouré et les trois autres régiments vont en faire autant dans une prairie voisine.

La grand'halte se termine à une heure.

Arrivés à la Trémouille, les quatre régiments se rendent par fractions constituées dans les cantonnements qui leur sont assignés.

A la Trémouille, nos soldats ont été accueillis avec enthousiasme. Ce n'est plus l'Indre! Ses cantonnements sont excellents et les commerçants se montrent très consciencieux avec les soldats.

La chaleur a fait augmenter le nombre des malades et des écopés. Trois hommes, en moyenne, par compagnie, ont dû quitter les rangs et se faire exempter du port du sac pendant quelques pauses.

Désormais, les ordres pour le lendemain ne seront donnés que dans la nuit qui précédera les manœuvres, de sorte que je ne puis dire ce qui aura lieu demain.

A Châtelleraut, plusieurs hommes se sont fait punir de prison pour être allés sans permission voir leurs familles demeurant dans les environs.

C'est le 147<sup>e</sup> qui remplace le 125<sup>e</sup>, en raison de l'épidémie qui s'est abattue sur celui-ci.

Je tâcherai de vous donner le plus de ren-

tôt pour le Haut-Mont, mais ce ne sera pas avec l'intention de me prêter à ses folies. Il faut que ce mariage se fasse. J'ai pour y tenir les motifs que tout le monde connaît, et puis j'en ai d'autres encore dont je ne dois compte à personne, et que je ne veux pas confier même à ma fille. Mon neveu n'est pas un aigle, je le sais mieux que qui que ce soit; mais il ne mangera pas sa fortune, et que diable! c'est l'essentiel. Si l'on me tracasse, j'en ferai un député pour montrer à sa mère qu'il est bon à quelque chose. Après tout, je connais tel de mes collègues à la Chambre qui n'est pas plus fort que lui, et qui ne laisse pas d'être très populaire. Que faut-il pour représenter convenablement un arrondissement? dire toujours oui quand on est pour le ministère, et toujours non quand on est contre lui. Je suis sûr qu'Eléonore reviendrait de ses sottises idées si on lui montrait la députation en perspective pour son mari.

Comme M. Loubert en était là de ses réflexions, la porte de son cabinet s'ouvrit, et on lui annonça M. F. de La Loue, son collègue à la Chambre, nommé récemment conseiller d'Etat, à l'occasion d'un anniversaire quelconque.

(A suivre.)

seignements possibles sur les grandes manœuvres d'armées qui auront lieu du 11 au 15. En ce qui concerne la 17<sup>e</sup> division, il me sera peut-être difficile de vous indiquer bien exactement les mouvements qu'elle opérera, mais je m'attacherai surtout à vous tenir au courant des mouvements de la 18<sup>e</sup> division, en m'efforçant de connaître le thème général de chaque manœuvre.

(Patriote.)

Extraits d'une lettre de M. Jules Richard, datée de Montmorillon, 11 septembre, adressée au *Figaro*:

« Une section de cavaliers de remonte, commandée par un officier et deux maréchaux de logis de l'Ecole de Saumur, installée à Lussac, est allée, à huit heures du matin, chercher les officiers étrangers. On devait croire que la journée serait chaude, car on ne fait pas venir ces messieurs de Poitiers pour des prunes. Arrivé à Montmorillon, j'ai appris de la bouche d'un capitaine de gendarmerie que la journée se passerait sans coup de fusil et sans coup de canon et que la bataille n'aurait lieu que demain lundi.....

» J'ai rencontré ce matin de bonne heure, sur la route de Lussac à Montmorillon, le général de Launay....

» Le commandant du 12<sup>e</sup> corps allait évidemment au-devant des officiers étrangers. Vous savez que le gouvernement français ne leur offre point seulement la table et le logement; il met aussi à la disposition des montures et des montures de premier ordre, tout au moins quelques-unes. Les écuries de Saumur sont mises en réquisition et leur fournissent des chevaux équipés en selle anglaise qui doivent parfois effrayer des écuyers médiocres; mais, en revanche, on voit dans le peloton quelques canassons vulgaires que peuvent monter des cavaliers de 5<sup>e</sup> ordre.

» Aujourd'hui, ces officiers n'auront pas appris grand'chose sur le compte de l'armée française. Le 12<sup>e</sup> corps ne marchait pas que sur une seule colonne. Pour que son écoulement se fit plus vite, il occupait plusieurs routes, sinon parallèles, du moins convergeant toutes sur la ligne de bataille de demain. C'est un spectacle assez peu attrayant, parce qu'on ne le voit jamais en totalité.

» Après s'en être régalez, les officiers étrangers déjeuneront à un endroit désigné, puis seront ramenés en chemin de fer à Poitiers, où ils sont logés à l'hôtel. Je ne crois pas qu'ils apprendront grand'chose dans les cinq jours qui vont s'écouler. Je pense que c'est simplement un honneur que l'armée française rend aux autres armées et que l'on ne montre aux attachés militaires que ce que l'on veut bien leur montrer. Le reste, ils le devinent. Un homme du métier ne doit pas se laisser prendre à certaines fantasmagories.

» Le général Saussier est signalé pour ce soir. Le capitaine Ebener, son officier d'ordonnance, l'a devancé pour lui retenir un logement. Montmorillon est encombré, il n'y a plus un lit vacant et on n'en loue pas passé le 15, veille de la revue et de la visite de M. le Président de la République. La ville est paavoisée, on dresse des arcs de triomphe, et le commerce, l'industrie et les autorités sont dans le délire....

» La revue sera superbe. Toutes les voitures du pays sont louées depuis quinze jours. On s'est mis à deux, à trois, à quatre, car tout le monde veut y être, et la tribune construite par les autorités ne contiendra que deux cents places, juste de quoi mécontenter tous ceux à qui on en refusera. Dans dix ans, ce sera peut-être un titre de noblesse d'avoir eu un billet pour la revue du 16 septembre 1892....

### LES OPÉRATIONS

Voici la série des manœuvres qui vont se dérouler cette semaine:

Hier mardi 13, repos.  
Aujourd'hui mercredi 14, arrivée du ministre de la guerre, du général Saussier et du général de Miribel;

Combat des deux corps d'armée entre Plaisance, Moulimes et Montmorillon.

Demain jeudi 15, arrivée du Président de la République. — Continuation du combat entre les deux corps d'armée.

Vendredi 16, revue des troupes;

Départ des deux divisions mixtes par chemin de fer dans la soirée et dans la nuit du 16 au 17.

Samedi 17, dislocation des 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> corps d'armée.

### SOLDATS MALADES

Samedi soir, on a dirigé sur Poitiers 76 soldats des régiments mixtes partis le matin pour Chauvigny.

Dimanche matin, 80 écopés appartenant aux mêmes régiments sont venus rejoindre leurs camarades.

### UN TÉNOR ANGEVIN

On lit dans le *Patriote*:

« Notre ville comptait, jusqu'à présent, plusieurs chanteurs de grand talent, parmi lesquels se trouve un fort ténor, dont le magnifique organe peut le faire considérer comme l'oiseau rare tant cherché et si peu fréquemment rencontré: j'ai nommé M. Chevalier.

» Un de nos compatriotes, véritable artiste, vient, paraît-il, de découvrir, dans notre ville, un jeune homme possédant une de ces voix merveilleuses, d'autant plus précieuses qu'elles sont plus rares.

» Sellier, le ténor de l'Opéra, était tonnelier. On sait comment il passa de son atelier sur la scène de l'Opéra. L'aventure est dans toutes les mémoires. Nous n'en recommencerons pas le récit.

» Le nouveau ténor angevin appartient à la corporation des couvreurs. C'est un jeune homme de vingt et un ans: il se nomme Thierry. Comme le ténor Sellier, avant, bien entendu, son élévation sur le pavois, notre compatriote n'a que de très imparfaites notions de musique. Il ne sait pas même solfier.

» Voici dans quelles circonstances ce modeste ouvrier, perdu dans la foule des humbles, a été découvert:

» Il y a quelque temps, au cours d'une visite qu'il fit à M. Guillemot, baryton, on vint à parler de chant. Le jeune homme fut invité à faire entendre sa voix. Il refusa tout d'abord, disant qu'il ne savait pas chanter. Il se décida à la fin.

» Dès les premières notes, M. Guillemot fut frappé du magnifique organe du jeune homme. Un véritable examen commença et cette audition ne fit que consolider l'opinion primitive de l'habile chanteur.

» Devant quitter Angers, celui-ci ne pouvant s'occuper du jeune homme; cependant il lui remit une lettre pour M. Breton, ancien directeur des théâtres d'Angers, dont il connaissait l'urbanité et la nature profondément artiste.

» Nous tiendrons nos lecteurs au courant des débuts du couvreur dans lequel on vient de découvrir un remarquable chanteur. S'il réussit, comme nous le souhaitons vivement, on pourra dire de lui:

» Autrefois il nous couvrait d'ardoises, maintenant les rôles sont intervertis, c'est nous qui le couvrons... d'applaudissements.

## Dernières Nouvelles

Paris, 15 septembre, 1 h. soir.

Hier, à Paris et dans la banlieue, 59 cas de choléra et 44 décès, dont 44 cas et 13 décès à Saint-Ouen.

Au Havre, la situation est toujours stationnaire; on a constaté hier 44 cas et 7 décès.

HAVAS.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelie, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des:

**PILULES MARTIALES**

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que:

**Anémie, Chlorose, Eczéma.**

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les **Pilules Purgatives** de Ch. Vaidy.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> GAUTIER.

### A VENDRE

Par adjudication  
Le SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1892, à une heure, en l'étude de M<sup>e</sup> FOURCHAULT.

### UNE MAISON

Avec Cave, Remise, Hangar et Terre y attenant plantée de ceps de vigne et d'arbres fruitiers; Puits, manège et bassin; Le tout d'une contenance de 25 ares 5 centiares, situé à la Groseillerie, commune de Saint-Lambert-des-Lèves, appartenant à M. BEZARD-FUSIL.

Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1892.  
S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. BEZARD, soit à M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire.

### A APPRENDRE

#### La Métairie du Bois-Barré

Située commune de Forges, près Doué-la-Fontaine, comprenant: Bâtimens d'exploitation et quarantecinq hectares de terres labourables et vignes.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. CESBRON, expert à Doué.

### A LOUER

#### MAISON NEUVE

Avec ou sans écurie  
Place du Port-Saint-Nicolas, 3.  
S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie, 21.

### A LOUER PRÉSENTEMENT

Rue Haute Saint-Pierre, n° 5,  
Trois chambres au premier, cuisine et décharge; une cave, deux pompes et une terrasse.  
S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

### MAISONS ET MAGASINS

A Louer présentement  
Rue d'Orléans, 49.  
S'adresser à M. MEYER, rue d'Alsace, 43.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1893

### UNE MAISON

Dans un quartier commerçant de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

A L'AMIABLE

### Petite MAISON

Avec JARDIN bien affrUIT

Contenant 500 mètres carrés environ.

S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER

PRÉSENTEMENT

### MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Précédemment occupée par M. le docteur Géraud, médecin major à l'École de cavalerie.

Avec beau jardin bien affrUIT et service d'eau de Loire.

S'adresser au bureau du journal

### PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

### CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

### A VENDRE

### Un Dictionnaire

DE LITTRÉ  
4 Volumes et un supplément reliés  
S'adresser au bureau du journal.

### FUTAILLES A VENDRE

Se composant de Barriques et Pipes de 6 à 700 litres; Foudres de 10 à 60 hectolitres.

S'adresser à M. R. MARILEAU, distillateur, place du Roi-René, à Saumur.

### A VENDRE

### UN PONEY

Seul ou attelé  
S'adresser au bureau du journal.

### MAISON

Rue du Portail-Louis, n° 4,

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1893.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 34. (342)

M<sup>e</sup> DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Lèves, demande, pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain, UN CLERC pouvant faire tous actes courants.

### A SAINTE-GENEVIÈVE

### Capisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER



SOCIÉTÉ DES

### HUILES D'OLIVE DE NICE

Extrait de l'article 2 des statuts: « La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

DÉPÔT:

### Maison IMBERT Fils

Rue d'Orléans, 33-SAUMUR-Rue Dacier, 38

### Spécialité d'HUILE D'OLIVE Vierge extra

DE NICE

Le flacon... 2 fr. 80 Le 1/2 flacon... 1 fr. 50  
Verres repris à 30 centimes Verres repris à 20 centimes

En Bonbonnes en verre garnies d'Osier

En bonbonne de 3 kilog.... le demi-kilog. 1 fr. 20  
de 5 kilog.... 1 fr. 10  
de 10 kilog.... 1 fr. »

### MODELES DÉPOSÉS DES EMBALLAGES



Les emballages sont repris aux prix facturés  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## CHEMINS DE FER --- 1<sup>er</sup> Juillet 1892

### LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX								
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15		5 56
Linières-Bouton	11 29		»	3 17	7 49	»		6 6
Vernantes	11 43		»	3 30	8 »	»		6 16
Blou	11 54		»	3 41	8 10	»		6 26
Vivv	12 2		1 28	3 49	8 17	»		6 33
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53
Nantilly (arrivée)	12 28		»	4 22	8 41	»		7
SAUMUR (État)								
(arrivée)	12 39		»	4 35	8 52	»		7 12
(départ)	12 25	8 31	»	4 11	8 32	»		6 50
Nantilly (départ)	12 32	8 37	»	4 23	8 43	»		7 2
Chacé-Varrains	12 38	8 47	»	4 29	8 49	»		7 8
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1	»	4 37	8 56	»		7 16
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 10	10 10	2 52	3 19	8 24
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40
Saintes			6 24	11 59		6 22		12 21
Bordeaux			9 56	4 52		9 3		4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Semi-dir.	Mixte soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 25		12 30	3 40
Saintes				7 12	9 9	11 40		4 55	7 14
Niort	5 25		9 42	10 51		2 7	2 36	8 23	7 48
Thouars	8 35		12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13	10 11
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17		»	2 53	5 18	6 3	9 36	»
Chacé-Varrains	10 11	7 26		»	3	5 25	6 3	9 41	»
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5		6 14	»	»
SAUMUR (État)									
(arrivée)	10 23	7 46		Mixte matin			6 26	9 55	»
(départ)	7 25	11 5		»	2 54		6 5	»	»
Nantilly (départ)	7 36	11 15		»	3 6		6 16	»	»
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24		11 12	7
(départ)	7 57	11 35	1 39	3 18	6 29			11 7	12 16
Vivv	8 11	11 49	»	3 30	5 57	6 43		»	»
Blou	8 20	11 58	»	3 36	6 6	6 52		»	»
Vernantes	8 33	12 11	»	3 49	6 19	7 6		»	»
Linières-Bouton	8 46	12 23	»	4	6 31	7 18		»	»
Noyant-Méon	9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31		11 44	»
Château-du-Loir	10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48		12 33	1 39
Chartres	2 47		5 56	9 46	12 4	12 45		3 33	4 44
Saintes	5 55		7 30	11 20	2 27	3 5		5 10	6 15
Bordeaux									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41	4 35
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	8 8	4 58
Chinon	9 4	1 5	7 29	9 4	7 6

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. matin	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	7 25
Montreuil	7 41	10 47	2 34	8 52	8 52
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	9 36
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	10 15
(départ)	6 50	9 27	4 5	10 39	10 39
la Vaudelayn	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29

### LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS													
STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Direct. matin	Mixte matin
Nantes d.	1 2	3 1	2 3	1 2	3 1	2 3	1 2	3 1	2 3	1 2	3 1	1	1 2
Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45	2 26			
Les Rosiers	7 10	10 39	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46	2 26				
St-Clément	7 19	10 56	12 31	3 52	5 29	6 13	10 10	1 46	2 26				
St-Martin	7 26	11 10	12 31	3 59	5 29	6 22	10 11	1 46	2 26				
Saumur ar.	7 33	11 16	12 31	4 7	5 31	6 31	10 12	1 46	2 26				
(départ)	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 13	1 46	2 26				
Varennes	7 52	11 16	1 4	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 43				
Port-Boulet	8 05	11 26	1 11	4 45	5 57	7 16	10 30	2 16	3 43				
Langeais	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	4 7				
Tours arr.	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32				
Paris ar.	9 12	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 48	4 11	5 46				
(arrivée)	4 28	4 48	9 30	2 45	11 59	5	8 10	39	10 39				

LA FLECHE A SAUMUR													
STATIONS	Omn. matin	Direct. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Direct. soir	Mixte soir	Expr. soir
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20	11 20	11 20	11 20	11 20	11 20
Tours (départ)	5 43	8 45	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53	3 30</				